



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

# Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des postes vacants

## Description

La statistique des chômeurs inscrits et des demandeurs d'emploi est un relevé exhaustif. Elle est établie chaque mois par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) sur la base des demandeurs d'emploi inscrits auprès des offices régionaux de placement (ORP). La statistique des postes vacants reproduit chaque mois les postes vacants annoncés auprès des ORP. Les statistiques servent à l'observation du marché du travail, à la recherche sur le marché du travail et à la mise à disposition d'indicateurs de performance et de pilotage pour les services concernés.

Depuis 1993, l'effectif des chômeurs inscrits en fin de mois, les arrivées au chômage ainsi que les sorties du chômage sont enregistrés dans le système d'information du service public de l'emploi et des statistiques du marché du travail (PLASTA). Le taux de chômage est calculé sur la base de l'effectif des chômeurs inscrits auprès des ORP et de la population active selon le relevé structurel du recensement fédéral de la population de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

## Méthodologie

Méthodologie utilisée :

La statistique des chômeurs inscrits et des demandeurs d'emploi correspond à relevé exhaustif. Le statut d'activité des demandeurs d'emploi inscrits (distinction entre chômeurs et non-chômeurs) et leurs caractéristiques personnelles sont enregistrés auprès des ORP.

La statistique des postes vacants reproduit chaque mois les postes vacants annoncés auprès des ORP. Les postes vacants sont en général annoncés aux ORP sur une base volontaire, de sorte qu'ils ne représentent qu'une fraction du total des postes vacants. Le 1er juillet 2018, l'obligation d'annoncer les postes vacants pour les professions dont le taux de chômage national atteint au moins 8 % a été introduite dans toute la Suisse ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le seuil applicable s'élève à 5 %.

Pour calculer le taux de chômage, l'effectif des chômeurs inscrits auprès des ORP est mis en relation avec la population active selon le relevé structurel du recensement fédéral de la population.

Variables utilisées

- données relatives à la recherche d'emploi/au chômage (situation professionnelle, durée de la recherche d'emploi ou du chômage, caractéristiques de l'emploi précédent ou recherché, etc.)
- caractéristiques spécifiques des personnes (sexe, âge, lieu de résidence, niveau de formation, nationalité, statut de séjour, etc.)
- informations sur le poste vacant (secteur économique, groupe de professions, lieu de travail, etc.)

Date du relevé :

le dernier jour de chaque mois

Périodicité de la publication :

mensuelle

Degré de régionalisation :

Suisse, cantons, communes

Appariement utilisé :

Registre des entreprises et des établissements (REE)

Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL)

Qualité des données statistiques :

S'agissant du taux de chômage, le coefficient de variation permet au SECO de recourir à des lettres pour caractériser l'exactitude du nombre de personnes actives (du dénominateur relatif au taux de chômage) : la lettre « A » indique que la valeur publiée peut diverger de la valeur réelle de 0,0 à 1,0 %, « B » de 1,1 à 2,0 %, « C » de 2,1 à 5,0 %, « D » de 5,1 à 10,0 %. Les taux de chômage dont le coefficient de variation des personnes actives présente un écart de plus de 10 % ne sont pas publiés.

---

**Politique de révision**

Les chiffres de la population active selon le relevé structurel du recensement fédéral de la population sont mis à jour tous les trois ans lors du calcul du taux de chômage.

---

**Bases légales**

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale  
Ordonnance du 26 mai 2021 sur les systèmes d'information AC

---

**Organisation**

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

Renseignements  
Direction du travail  
+41 58 462 56 56  
info@seco.admin.ch

---